

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU 25 JUILLET 2017

PRESENTS : M. DARRIGRAND, Maire-Président, Mmes LAFOURCADE, DOMBLIDES, LEYGUES, M. MELIANDE Adjoints, Mmes LACLAU-PECHINE, SEBBAH, PRADA, MM. LALANNE, PEYRE-POUTOU, CLEUET, LARRIVIERE, PIOVESANA, CAUHAPE, SAINTE-CROIX, HANON, CAZENAVE, Mme LAUGA, MM. MARTIN, DARRIEUX, Mme DESTOUESSE.

EXCUSES : MM. GAUDET (pouvoir à M. le Maire), TERRASSE (pouvoir à M. MELIANDE), Mme MUSEL (pouvoir à Mme LEYGUES), MM. LAFARGUE (pouvoir à Mme PRADA), SEHI (pouvoir à Mme DESTOUESSE), SIDOLI (pouvoir à M. LARRIVIERE), Mme VOSSION (pouvoir à Mme LAFOURCADE), Mme GAUDINO (pouvoir à Mme DOMBLIDES), M. LAPORTE-DAUBE (pouvoir à Mme SEBBAH).

ABSENTS : Mme BROIGNIEZ, M. GROUSSET, Mme MARQUEHOSSE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DESTOUESSE.

17- 103 – ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Rapport présenté par Monsieur le Maire :

Vu le jugement du tribunal administratif de Pau rendu le 13 Juillet dernier annulant les opérations électorales du 30 Juin,

Vu l'arrêté n° 64.2017.07.17.004 de Monsieur le Préfet en date du 17 Juillet portant convocation du conseil municipal de la commune d'Orthez afin de désigner les délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Monsieur le Maire installe le bureau électoral qu'il préside. Il se compose de Madame LACLAU-PECHINE Jacqueline, Monsieur PIOVESANA Guy, Monsieur HANON Emmanuel et Monsieur LARRIVIERE Fabien.

Les 29 conseillers municipaux sont délégués de droit : DARRIGRAND Yves, GAUDET Philippe, LAFOURCADE Claire-Lise, TERRASSE Jean-Marc, DOMBLIDES Pierrette, LEYGUES Catherine, SEBBAH Brigitte, CLEUET Fabien, SEHI Gninglou Mathias, VOSSION Marie-Hélène, BROIGNIEZ Céline, MUSEL Marie-Luce, DESTOUESSE Marie-Dominique, PRADA Bernadette, PEYRE-POUTOU Patrick, LARRIVIERE Fabien, LACLAU-PECHINE Jacqueline, LALANNE Dominique, LAFARGUE Jean, SIDOLI Michel, MARTIN Serge, LAPORTE-DAUBE Paul, PIOVESANA Guy, GROUSSET Jean-Louis, CAUHAPE Marc, SAINTE-CROIX Jean, HANON Emmanuel, CAZENAVE Bernard, LAUGA Sabine.

Le conseil municipal est réuni pour élire 8 suppléants.

Monsieur le Maire distribue la liste unique des suppléants pour les élections sénatoriales : 1 - BRILLANCEAU Anne-Marie, 2 - PORTERIE Gérard, 3 - MAREST Marie-Hélène, 4 - HOURCLE Jean-Pierre, 5 - GAUDINO Juliette, 6 - BALLANDRAS Félix, 7 - REUSS Elisabeth, 8 - BEHEREGARAY Pierre.

Monsieur le Maire appelle au vote les Conseillers municipaux dans l'ordre du tableau.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 30

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 5

Nombre de suffrages exprimés : 25

Les personnes suivantes sont élues, à l'unanimité des suffrages exprimés, en tant que suppléants :

1 - BRILLANCEAU Anne-Marie, 2 - PORTERIE Gérard, 3 - MAREST Marie-Hélène, 4 - HOURCLE Jean-Pierre, 5 - GAUDINO Juliette, 6 - BALLANDRAS Félix, 7 - REUSS Elisabeth, 8 - BEHEREGARAY Pierre.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 25 Juillet 2017
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Yves DARRIGRAND

Affiché en Mairie le